

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-11

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept mars à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Barret sur Méouge, dûment convoqué en assemblée ordinaire, s'est réuni sous la présidence de son maire Philippe PEYRE, à la Mairie de Barret sur Méouge.

Membres présents : Philippe PEYRE, Annick ARMAND, Yolande MADIOT, Pierre GABRIEL, Jean BUSCH, Norine JONAS et François STEENHOUT

Membres absents excusé :

Membres en exercice : 7

Date de la convocation : 9 Mars 2023

Secrétaire de séance : Annick ARMAND

Vote POUR « 7 », Vote CONTRE « 0 », ABSTENTION « 0 »

OBJET : Signature Convention de partenariat relative au subventionnement du poste de bibliothécaire intercommunale avec le Département des Hautes Alpes

Pour faire suite à la délibération **DE_2023_02**, Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le Département des Hautes Alpes a voté une aide financière pour 3 ans, ce qui assure une partie du financement du poste de bibliothécaire.

Il convient de **signer la convention** :

- avec le Département des Hautes Alpes, du 1er Avril 2023 au 1er Avril 2026
- avec la municipalité d'Ourres du 1er Janvier 2023 au 31 Mars 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions liées à la médiathèque

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Philippe PEYRE
Maire
05300